

Dav'Informatique - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Applicables aux consommateurs à compter du 1er Janvier 2024

1. IDENTITÉ DU VENDEUR.

Dav'Informatique (le « Vendeur »), propriétaire du site : www.davinformatique.fr (le « Site »), et du magasin Dav'Informatique situé au 10 rue de Clermont 63300 Thiers (le « Magasin ») EURL au capital social de 1000 euros dont le siège social est situé 10 rue de Clermont 63300 Thiers (immatriculée au Répertoire des Métiers RCS du Greffe du Tribunal de Commerce de Clermont sous le numéro 847 960 770 RM63 (TVA FR92847960770).

2. APPLICATION DES CONDITIONS.

Les présentes CGV (comprenant les annexes) sont applicables à toutes les ventes de matériels et logiciels informatiques (« Produit(s) ») et tous services associés (« Services ») conclues avec les consommateurs en Magasin (« Client(s) »).

Le Client accepte que les informations demandées en vue de la conclusion du contrat ou celles adressées en cours de son exécution soient transmises par voie électronique.

Les CGV peuvent être modifiées à tout moment par le Vendeur. En tout état de cause, les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la passation de la commande par le Client, et sont accessibles sur le Site dans un format imprimable ou en Magasin sur demande.

3. COMMANDES.

Les caractéristiques essentielles des Produits sont consultables en magasin ou indiquées dans les devis et bons de commande émis par le Vendeur. Le Vendeur peut réactualiser, améliorer les fiches, retirer de la vente des Produits. Pour les Produits non stockés dans les entrepôts du Vendeur, les offres en Magasin sont valables sous réserve de disponibilité chez les fournisseurs du Vendeur. Il appartient au Client de s'informer auprès de l'autorité locale de son pays des éventuelles limitations d'importation ou d'utilisation des Produits ou Services qu'il envisage de commander. Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiement du prix d'une commande pourront entraîner la suppression et/ou désactivation du compte client concerné et/ou le refus de la commande. Dans l'éventualité d'une indisponibilité d'un Produit après passation de la commande du Client, Dav'Informatique informera le Client par courriel ou par téléphone. La Commande du Client (ou à défaut l'article indisponible) sera alors annulée et le Client sera alors remboursé des sommes engagées lors du passage de la Commande.

4. ÉTAPES POUR CONCLURE LE CONTRAT.

La commande ne sera définitive et enregistrée qu'après renseignement des différentes informations et validation finale par la signature du Client. Avant de confirmer et valider la commande et de procéder au paiement, le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées. La validation de la commande vaut donc acceptation des CGV et de leurs annexes et le contrat est valablement conclu. Une fois la commande validée, le Client procède au paiement dans les conditions définies à l'article 6 des CGV.

En acceptant les CGV, le Client accepte que sa facture lui soit transmise par email ou tout autre moyen dématérialisé. Le français est la seule langue proposée pour la conclusion du contrat.

Dav'Informatique archive les commandes et les factures sur ses serveurs (une copie papier peut être délivrée au Client sur demande moyennant paiement des coûts de reproduction).

5. PRIX.

Les prix figurant en magasin et sur le Site sont indiqués en euros, sauf mention contraire, toutes taxes comprises (TVA, autres taxes, éco-participation notamment), hors frais de livraison.

Le montant des frais de livraison est calculé en fonction de chaque commande ; il figure sur le récapitulatif de la commande avant sa validation finale et son enregistrement définitif par Dav'Informatique.

Pour les livraisons en dehors du territoire français, les dispositions du code général des impôts relatives à la TVA sont applicables.

Toute commande livrée hors de France métropolitaine pourra être soumise aux éventuelles taxes locales, droits de douane, octrois de mer et frais de dédouanement lors de la livraison.

Leur acquittement est à la charge du Client et relève de sa responsabilité. Renseignez-vous auprès des autorités compétentes du pays de livraison.

Dav'Informatique se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les Produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la passation de la commande par le Client.

6. PAIEMENT.

Le fait pour le Client de valider sa commande implique

l'obligation à sa charge de payer le prix indiqué. Tout règlement versé à Dav'Informatique ne saurait être considéré comme des arrhes.

Les moyens de paiement acceptés sont communiqués directement au Magasin ou sur demande. Il est interdit au Client, au motif d'une réclamation, de retenir la totalité ou une partie des sommes dues ni opérer une compensation. En cas de retard de paiement total ou partiel d'une échéance à son terme, Dav'Informatique peut de ce seul fait et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, immédiatement suspendre les livraisons.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude, le Vendeur peut demander au Client de justifier son identité. Dans ce cas, le traitement de la commande s'effectuera à compter de la réception de ces documents. À défaut de réception de ces justificatifs ou en cas de réception de justificatifs jugés non conformes, la commande pourra être annulée et le Compte Client bloqué.

7. DÉLAIS DE LIVRAISON.

À défaut d'indication, Dav'Informatique livre les biens sans retard injustifié et au plus tard trente jours après la conclusion du contrat.

La livraison s'effectue directement en Magasin ou à défaut, à l'adresse indiquée par le Client lors de la passation de la commande. En cas d'indisponibilité du Produit ou en cas de manquement de Dav'Informatique à son obligation de livraison, le Client peut mettre en œuvre les dispositions visées à l'article L. 216-6 du code de la consommation, et notamment résoudre le contrat dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article précité. Dav'Informatique ne saurait être responsable du retard de livraison dû exclusivement à une indisponibilité du Client après plusieurs propositions de rendez-vous par le transporteur en cas de livraison ou si le Client ne passe pas récupérer sa commande au Magasin après y avoir été invité par le Vendeur.

8. TRANSPORT.

Tout risque de perte ou d'endommagement des Produits est transféré au Client au moment où ce dernier, ou un tiers autre que le transporteur proposé par le Vendeur et désigné par le Client, prend physiquement possession de ces Produits (article L. 216-2 du code de la consommation). Il est recommandé de refuser la livraison si le colis a été abîmé, ouvert ou reconditionné et à défaut d'inscrire des réserves précises et circonstanciées sur le bon de livraison. Le Client est invité à vérifier le contenu du colis et contacter Dav'Informatique selon les modalités prévues à l'article 9 des CGV si un Produit s'avère abîmé ou manquant par rapport à la commande définitive.

Il est recommandé au Client de réitérer ses protestations et réserves par LRAR auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la réception du Produit, afin de permettre la conservation des recours contre ce dernier (article L. 133-3 du code du commerce).

9. CONTACT ET SERVICE APRÈS-VENTE.

Pour toute demande, le Client

est invité à contacter Dav'Informatique par email à l'adresse contact@davinformatique.fr, ou en téléphonant au +33 (0)4 73 51 81 16 (numéro non-surtaxé), ou en écrivant à Dav'Informatique, 10 rue de Clermont 63300 Thiers.

10. RÉTRACTATION.

10.1. Droit de rétractation : pour toute commande ou vente en Magasin, le Vendeur rappelle que le Client ne dispose pas d'un droit de rétractation.

Pour les commandes en lignes uniquement, le Client dispose d'un délai de quatorze jours pour se rétracter conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation.

10.2. Délai de rétractation : le délai de rétractation de quatorze jours court à compter du jour où :

- Le Client ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui prend physiquement possession du Produit.

- S'il s'agit d'un contrat portant sur plusieurs Produits commandés au moyen d'une seule commande et si ces Produits sont livrés séparément, le Client ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par le Client, prend physiquement possession du dernier Produit.

- S'il s'agit d'un contrat portant sur la livraison d'un Produit en plusieurs lots ou pièces, le Client ou un tiers autre que le transporteur, désigné par le Client, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce.

10.3. Notification : pour exercer le droit de rétractation, le Client doit informer

Dav'Informatique de sa décision d'exercer le droit de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté ou en utilisant le formulaire de rétractation figurant en Annexe 2 des CGV. Dav'Informatique enverra au Client sans délai un accusé de réception de la rétractation par courriel. La demande de rétractation peut également être transmise par voie postale à l'adresse suivante : Dav'Informatique - 10 rue de Clermont – 63300 Thiers cedex ou par email à l'adresse suivante : contact@davinformatique.fr.

10.4. Effets de la rétractation : en cas d'exercice valable du droit de rétractation Dav'Informatique remboursera le Client de tous les paiements effectués et reçus, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Client a choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par le Vendeur sans retard excessif et en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où Dav'Informatique est informé de la décision de rétractation du contrat).

Le Vendeur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui qui a été utilisé par le Client pour le paiement de la commande définitive, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. Le Vendeur peut différer le remboursement jusqu'à ce qu'elle ait reçu le Produit. Le Client doit renvoyer ou restituer le Produit, à Dav'Informatique à l'adresse suivante :

Dav'Informatique, 10 rue de Clermont 63300 Thiers - France, en accompagnant le Produit retourné de tout renseignement utile quant aux coordonnées et à la commande ; sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que le Client ait communiqué sa décision de rétractation du contrat.

10.5. Frais : les frais directs de renvoi ou de restitution du Produit sont à la charge du Client. Ces frais peuvent être estimés sur le site de LA POSTE (<https://www.laposte.fr/particulier>) en cliquant sur « calculer un tarif ».

10.6. Responsabilité : la responsabilité du Client ne peut être engagée qu'à l'égard de la dépréciation du Produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce Produit.

10.7. Exclusions : le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats visés à l'article L221-28 du code de la consommation. Sont de ce fait exclus notamment les Pcs « assemblés sur mesure ».

11. GARANTIE.

Pour toute demande relative à la garantie d'un Produit, le Client est invité à contacter le service après-vente de Dav'Informatique selon les modalités prévues à l'article 9 des CGV.

11.1. Garanties légales

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité.

Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence

du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

11.2. Garantie commerciale

La Garantie Commerciale s'applique sans préjudice du droit pour le Client de bénéficier de la garantie légale de conformité, dans les conditions prévues aux articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation, et de celle relative aux vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

11.3. Garantie commerciale constructeur. Certains constructeurs proposent une garantie spécifique (prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique).

Le Vendeur ne pourra être tenue responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie.

11.4. Garantie commerciale du Vendeur. Les Produits vendus par le Vendeur peuvent bénéficier d'une garantie commerciale particulière, dans les conditions prévues à l'Annexe 1 aux CGV, Contrat de garantie commerciale, applicable aux Clients – consommateurs - uniquement.

12. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ.

DavInformatique reste l'unique propriétaire des Produits, mêmes livrés, jusqu'au paiement intégral par le Client du prix figurant sur la facture. Le défaut de paiement effectif et intégral de la somme pourra entraîner la revendication des Produits par le Vendeur. Durant la période s'écoulant de la livraison jusqu'au transfert de propriété, les risques de perte, vol ou destruction, ainsi que les dommages occasionnés par le Client restent à sa charge.

13. DONNÉES PERSONNELLES

13.1. Responsable de traitement : Le Vendeur

13.2. Délégué à la protection des données (« DPO ») : contact@davinformatique.fr ou à DavInformatique, 10 rue de Clermont 63300 Thiers

13.3. Finalités et base juridique des traitements : Le Vendeur recueille des informations concernant le Client lors de la création de son Compte Client. Ces informations permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition, la gestion des impayés et du contentieux, à la gestion d'opérations promotionnelles, à la gestion des avis. La base légale de ces traitements de données est l'exécution des présentes CGV.

13.4. Catégorie de destinataires : les services du Vendeur, de ses sous-traitants, les autorités et auxiliaires de justices légalement habilitées à en recevoir communication.

13.5. Critères utilisés pour déterminer les durées de conservation : Les données Clients seront uniquement conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux règles de conservation légale applicables en matière commerciale.

13.6. Droits des personnes concernées : Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de données vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment lorsque les traitements de données personnelles mis en œuvre se fondent sur celui-ci. Le consommateur est informé de la possibilité qu'il a de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel. Enfin, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle compétentes en matière de protection de données personnelles.

13.7. Exercice des droits : Pour exercer vos droits :

- Écrivez à contact@davinformatique.fr ou à DavInformatique, 10 rue de Clermont 63300 Thiers en précisant vos nom(s), prénom(s) de client.

14. ENVIRONNEMENT

14.1 Vous êtes informés des coûts unitaires supportés pour l'élimination des DEEE et des DEA grâce à l'éco-contribution.

14.2 Reprise sans frais. Pour les produits concernés, le Vendeur reprend ou fait reprendre sans frais

pour son compte, les produits usagés dont l'utilisateur final se défait, dans la limite de la quantité et du type de produit vendu ou des produits qu'il remplace.

Il est rappelé : l'obligation de ne pas jeter les déchets concernés ci-dessus avec les déchets ménagers ; qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition ; des effets potentiels des substances dangereuses présentes dans certains déchets sur l'environnement et la santé humaine.

15. STIPULATIONS FINALES.

Le Vendeur archivera les achats, les commandes et les factures sur un support durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du code civil. Les registres informatisés du Vendeur seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, achats, paiements et transactions intervenues entre les parties, sauf preuve contraire. La loi française est applicable aux CGV et au contrat sans pour autant écarter l'application d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un Client. Tout litige qui ne serait pas réglé à l'amiable sera porté devant le tribunal compétent. Si l'une des clauses ou dispositions des présentes CGV venait à être annulée ou déclarée illégale par une décision de justice définitive, cette nullité ou illégalité n'affectera en rien les autres clauses et dispositions, qui continueront à s'appliquer.

ANNEXE 1 Contrat de Garantie Commerciale Dav'Informatique

Applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019

La garantie commerciale du Vendeur (ci-après la Garantie Commerciale Dav'Informatique) s'applique sans préjudice du droit pour le Client – consommateur - de bénéficier de la garantie légale de conformité, dans les conditions prévues aux articles L.

217-1 à L. 217-32 du code de la consommation, et de celle relative aux vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

La Garantie Commerciale Dav'Informatique s'applique aux Produits vendus directement par le Vendeur, dans les conditions qui suivent.

1. DEFINITIONS ET OBJET DE LA GARANTIE COMMERCIALE Dav'Informatique

Définitions :

- « Prix d'Achat Initial » correspond au prix d'achat initial du Produit concerné, toute remise attachée au Produit déduite.
- « Pourcentage Applicable » correspond au pourcentage à prendre en compte en fonction de l'année de mise en œuvre de la garantie commerciale :
 - Durant la 1 ère année de Garantie Commerciale Dav'Informatique le pourcentage pris en compte est égal à 70 % ;
 - Durant la 2ème année de Garantie Commerciale Dav'Informatique le pourcentage pris en compte est égal à 50 % ;
- « Avoir » s'entend comme un avoir émis par le Vendeur valable un an à compter de sa date d'émission et utilisable uniquement en Magasin.
- « Produits Éligibles » s'entend des Produits bénéficiant de la Garantie Commerciale Dav'Informatique gratuite d'une durée de 1 an ou de 2 ans sur certains PCs assemblés, à savoir les Produits de type écran PC, ordinateurs portables et PC fixes (Unité centrale) intégrant ceux assemblés par Dav'Informatique et dont les pièces assemblées sont intégralement vendues par Dav'Informatique.

Objet de la Garantie Commerciale Dav'Informatique :

En vertu de la Garantie Commerciale Dav'Informatique, le Vendeur prend en charge la réparation ou le remplacement des Produits ou émet un avoir, dans les conditions présentées dans la présente Annexe 1, en sus des obligations légales du vendeur visant à garantir la conformité du Produit.

2. QUI EST LE GARANT ?

- ⌚ Nom : Dav'Informatique (« Dav'Informatique » ou « le Vendeur »)
- ⌚ Coordonnées postales : 10 rue de Clermont 63300 Thiers France
- ⌚ Coordonnées téléphoniques : 04 73 51 81 16 (numéro non surtaxé)
- ⌚ Autre moyen : contact@davinformatique.fr

3. COMMENT METTRE EN OEUVRE LA GARANTIE COMMERCIALE Dav'Informatique ?

En cas de dysfonctionnement d'un Produit, le Client doit se munir de la facture d'achat du Produit concerné et contacter le Vendeur par email, par téléphone ou par voie postale.

Après diagnostic, le Produit pourra faire l'objet, au choix de Dav'Informatique :

Pendant la durée de la garantie si celle-ci est applicable :

- i. D'une réparation si elle est possible, dans la limite d'un montant égal au Pourcentage Applicable sur le Prix d'Achat Initial ;
- ii. À défaut, d'un remplacement sur la base de caractéristiques équivalentes ou supérieures et dans la limite d'un montant égal au Pourcentage Applicable sur le Prix d'Achat Initial ;
- iii. À défaut, d'un Avoir d'un montant égal au Pourcentage Applicable sur le Prix d'Achat Initial.

Lorsque le Produit n'est pas réparable et est remplacé ou fait l'objet d'un avoir ou d'un remboursement, le Produit retourné est cédé à Dav'Informatique.

4. COMBIEN COUTE LA GARANTIE COMMERCIALE Dav'Informatique ?

La Garantie Commerciale Dav'Informatique d'une durée de un à deux ans :

- Est gratuite uniquement sur les Produits Éligibles vendus par Dav'Informatique
- Est payante pour les autres produits concernés (souscription d'une extension de garantie) pour les autres Produits vendus par Dav'Informatique. Son prix varie selon le prix du Produit et figure sur le détail de la commande avant sa validation finale.

5. QUELLE EST LA DURÉE DE LA GARANTIE COMMERCIALE Dav'Informatique ?

Le remplacement d'un Produit ou d'une de ses pièces pendant la période de Garantie Commerciale Dav'Informatique n'entraînera pas une extension de la durée de la Garantie Commerciale Dav'Informatique de sorte qu'elle continuera à courir uniquement dans la limite de la période de garantie restant à courir au jour du remplacement (absence d'extension de cette garantie).

Conformément à l'article L. 217-28 du code de la consommation toute période d'immobilisation suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

- Les Produits, vendus par Dav'Informatique, hors Produits Éligibles bénéficiant de la Garantie Commerciale Dav'Informatique uniquement en cas de souscription (payante) à une extension de garantie, dans les conditions prévues par la présente Annexe 1.

- Les Produits Éligibles vendus par Dav'Informatique bénéficiant de la Garantie Commerciale Dav'Informatique gratuitement, dans les conditions prévues par la présente Annexe 1.

6. QUELLE EST L'ÉTENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE COMMERCIALE Dav'Informatique ?

La Garantie Commerciale Dav'Informatique est applicable à tous les Produits achetés auprès de Dav'Informatique quel que soit le pays. En cas de changement de localisation géographique par rapport à la commande initiale, les frais de transport aller et retour seront à la charge du Client.

7. QUELLES SONT LES EXCLUSIONS DE LA GARANTIE COMMERCIALE Dav'Informatique ?

Les clients professionnels ne sont pas éligibles à la garantie commerciale ou légale de conformité pour les ventes en Magasin. La Garantie Commerciale Dav'Informatique et la garantie légale de conformité sont exclusivement réservées aux consommateurs.

Exclusions de la Garantie Commerciale Dav'Informatique :

- Les batteries et les pièces d'usures (comme par exemple, clavier, charnière

- d'écran, ventilateur...) ;
- Les accessoires du produit (comme par exemple alimentation externe, télécommande, ...) ;
 - Les produits reconditionnés et d'occasion ;
 - Les consommables ;
 - Dommages dus à un vice de matière, construction ou de conception ;
 - Panne / défaut résultant d'une utilisation non conforme aux préconisations d'emploi du manuel ou normes du fabricant ;
 - Panne affectant ou résultant d'une pièce d'usure ;
 - Panne affectant ou résultant de l'usage d'un accessoire externe au Produit (comme boîtiers de transport, alimentations externes, câbles, tout accessoire USB, ...) ;
 - Dommages esthétiques (comme rayures, marquages, traces d'usures, égratignures ...) ;
 - Dommages résultants d'un choc, d'une altération physique ou d'une cause extérieure (tel que foudre, dégât des eaux, incident nucléaire, ou cas de force majeure) ;
 - Dommages résultants d'une oxydation, définie comme toute corrosion par effet chimique des composants, nuisant à son bon fonctionnement ;
 - Identification du Produit impossible de par l'absence ou l'effacement, total ou partiel, de son numéro de série ;
 - Encrassement du Produit suite au non-respect des conditions de nettoyage ou de ventilation ; y compris dû à la fumée de tout type de tabac ou assimilé, de cigarette, ou de cigarette électronique.
 - Aucun produit exposé à la fumée de tout type de tabac ou assimilé, de cigarette, ou de cigarette électronique ne sera pris en charge en garantie ou en réparation. Cette exclusion de garantie ou de réparation ne donnera droit à aucune contrepartie financière.
 - Réparation ou modification du Produit par toute personne étrangère au Vendeur ou au service technique agréé du fabricant ;
 - Les défauts de pixels sont pris en charge uniquement si leur nombre dépasse les limites de tolérance définies par la norme ISO 9241-307, classe 2.

ANNEXE 2 Modèle de formulaire de rétractation

A compléter et renvoyer uniquement si le Client souhaite exercer son droit de rétractation du contrat.

À l'attention de Dav'Informatique – 10 rue de Clermont 63300 Thiers – mail :

contact@davinformatique.fr :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.